

**ALLOCUTION de la PRESIDENTE du CNC, Présidente de la CNPTDAN à la 7^{ème} CIRCAF
NIAMEY, NIGER les 10, 11 et 12 décembre 2013.**

Monsieur le Président du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC)

Mesdames et Messieurs les Présidents des Instances Africaines de Régulation de la Communication

Mesdames et Messieurs les Conseillers des Instances Africaines de Régulation
Distingués invités à vos rangs et grades, tout protocole observé,

Je voudrais féliciter et remercier le Président du Conseil Supérieur de la Communication, CSC et le Gouvernement de la République du Niger pour l'accueil dont nous avons été objet en arrivant et la qualité de l'organisation de la 7^{ème} CONFERENCE des INSTANCES AFRICAINES de REGULATION de la COMMUNICATION (CIRCAF) à NIAMEY.

Les termes de référence de la 7^{ème} CIRCAF montrent à suffisance l'importance du processus de transition vers le numérique et des échanges entre les instances africaines pour faire face aux multiples défis qui sont les nôtres. C'est pourquoi, pour ma part, j'ose croire qu'à l'issue de la présente CIRCAF, nous tirerons des enseignements qui serviront à la résolution des difficultés que nous gérons actuellement dans nos pays respectifs.

L'accord de Genève, GE06 du 15 juin 2006 auquel la République de Guinée a été partie prenante, a connu depuis les 2 dernières années,

une évolution appréciable dans mon pays. Le Président de la République, le Professeur Alpha CONDE et son Gouvernement ont pris d'importantes dispositions afin que la Guinée soit au rendez-vous de juin 2015. C'est à ce titre par décret D/2013/N°023/PRG/SGG du 21 janvier 2013, il a confié la présidence de ladite Commission à la Présidente du Conseil National de la Communication que je suis.

C'est vous dire que le rôle des instances de régulation de la communication est très important dans le processus de transition numérique et de plus en plus nos Chefs d'Etats le prennent en compte.

Les recommandations de la réunion des points focaux RIARC tenue à ARUSHA en TANZANIE du 29 juin au 02 juillet 2013 montrent encore une fois que notre implication est indispensable pour un processus de transition réussi dans nos pays. En République de Guinée, ces recommandations ont été prises en compte dans les étapes accomplies et le seront dans les actions restantes. Nous veillerons à ce que l'accès au réseau TNT soit équitable. Nous négocierons les exonérations pertinentes avec le gouvernement afin que les prix des kits de réception soient accessibles par tous. Nous envisageons faire une étude permettant d'avoir une bonne visibilité sur les besoins en kits de réception mais aussi et surtout identifier les foyers indigents pour valider les estimations quantitatives. Nous encourageons les instances de régulation de la communication des autres pays à faire autant.

Une politique nationale de développement du contenu local est indispensable accompagnée d'une stratégie pour garantir le meilleur équilibre dans la répartition des espaces qu'offrent les bouquets. Il n'est point besoin de démontrer ce que peut entraîner l'absence ou l'insuffisance de contenu local dans les multiplex. Ce qui justifie l'adaptation des lois et règlements actuels au nouveau contexte pour mieux outiller les régulateurs.

C'est sur ces mots que je voudrais terminer mes propos en souhaitant plein succès à la 7^{ème} CIRCAF.

Vive la coopération internationale

Vive le RIARC

Je vous remercie